

# Définition des variables

## **Emploi estimé en 2014**

Le niveau d'emploi estimé en 2014 correspond au volume d'emplois pour chaque groupe professionnel lors de l'année de base de l'exercice de prévisions d'Emploi-Québec. Il est obtenu à partir de la répartition sectorielle de l'emploi estimée en 2014 par Emploi-Québec, en utilisant notamment les estimations de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada. Le niveau d'emploi est ensuite réparti en groupes professionnels sur la base de la structure professionnelle des secteurs d'activité du recensement de 2011 qui fournit la répartition de l'emploi d'un secteur entre les différents groupes professionnels de la CNP 2011. La structure professionnelle de 2011 a été actualisée et ajustée en tenant compte, entre autres, de l'évolution de l'emploi par profession de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada. Les estimations d'emploi sont arrondies.

## **Taux de demande de main-d'œuvre prévue entre 2015 et 2019**

Le taux de demande de main-d'œuvre est composé de l'augmentation de l'emploi en raison de l'évolution de l'économie ainsi que du remplacement des personnes qui, d'une part, se retirent définitivement du marché du travail (retraites et décès) et, d'autre part, quittent leur emploi pour combler un poste disponible dans un autre emploi (mobilité interprofessionnelle).

Le taux de demande de main-d'œuvre prévu entre 2015 et 2019 est présenté en quatre classes qui se définissent comme suit :

### **Nul ou négatif**

Le taux de demande de main-d'œuvre prévu est égal ou inférieur à zéro.

### **Faible**

Le taux de demande de main-d'œuvre prévu est supérieur à zéro mais inférieur à 18,0 %.

### **Modéré**

Le taux de demande de main-d'œuvre prévu est supérieur ou égal à 18,0 % mais inférieur à 28,6 %.

### **Élevé**

Le taux de demande de main-d'œuvre prévu est supérieur ou égal à 28,6 %.

## **Taux de chômage estimé en 2014**

Le taux de chômage estimé en 2014 correspond au nombre de chômeurs par rapport à la population active. Le nombre de chômeurs a été calculé à partir du nombre de chômeurs total en 2014 relevé par l'Enquête sur la population active de Statistique Canada. Ce nombre de chômeurs a, par la suite, été réparti dans chacun des groupes professionnels à partir de la structure professionnelle du chômage tirée du recensement de 2011 de Statistique Canada et de son évolution entre 2011 et 2014 sur la base de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada.

Le taux de chômage estimé en 2012 est présenté en trois classes qui se définissent comme suit :

### **Faible**

Le taux de chômage estimé est inférieur ou égal à 4,8 %

**Modéré**

Le taux de chômage estimé est supérieur à 4,8 % mais inférieur à 10,7 %

**Élevé**

Le taux de chômage estimé est supérieur ou égal à 10,7 %

**Perspectives d'emploi par profession 2015-2019**

L'approche utilisée pour établir les perspectives d'emploi par profession repose à la fois sur l'estimation de la demande de main-d'œuvre (l'ampleur des besoins à combler) et celle du nombre de chômeurs en début de période. Le croisement de ces deux facteurs nous renseigne sur les possibilités d'intégration au marché du travail.

Une méthode statistique de regroupement, soit une analyse selon les écarts-types, a permis de classer, dans un premier temps, l'indicateur de perspectives en trois classes. Par la suite, une analyse qualitative permet d'infirmer ou de confirmer l'attribution d'une classe à un groupe professionnel. Dans cette analyse qualitative, on prend en compte, entre autres, un investissement marquant, une mise à pied massive ainsi que l'évolution récente de certains indicateurs opérationnels comme l'évolution du nombre de prestataires de l'assistance-emploi et de l'assurance-emploi par profession et les résultats des enquêtes d'intégration au marché du travail des nouveaux diplômés du réseau de l'éducation effectuées par le ministère de l'Éducation du Québec. Des études et des enquêtes sur la situation dans certaines professions sont aussi considérées.

Trois niveaux de diagnostic de perspectives d'emploi par profession, qui déterminent les possibilités d'intégration au marché du travail, ont ainsi été retenus :

**FAVORABLES**

Considérant l'évolution de la demande de main-d'œuvre prévue et la situation par rapport au chômage en début de période, les perspectives d'intégration au marché du travail seront bonnes.

L'établissement de ce diagnostic ne doit pas non plus être interprété comme une garantie d'emploi dans le groupe professionnel visé.

**ACCEPTABLES**

Considérant l'évolution de la demande de main-d'œuvre prévue et la situation par rapport au chômage en début de période, les perspectives d'intégration au marché du travail seront satisfaisantes.

Bien que les personnes incluses dans ces groupes professionnels feront face à une concurrence importante, elles pourront espérer obtenir un emploi en adoptant une stratégie de recherche d'emploi appropriée.

**RESTREINTES**

Considérant l'évolution de la demande de main-d'œuvre prévue et la situation par rapport au chômage en début de période, les perspectives d'intégration au marché du travail seront limitées.

Bien que les personnes incluses dans ces groupes professionnels feront face à une concurrence importante, elles pourront espérer obtenir un emploi en adoptant une stratégie de recherche d'emploi appropriée. Ainsi, ce diagnostic ne doit pas, lui non plus, être interprété comme une absence totale de débouchés sur le marché du travail.

**N.P.**

Pour certains groupes professionnels, aucun diagnostic de perspectives n'a été posé. Un nombre d'emplois peu important, un manque d'informations de nature qualitative ou l'absence de marché du travail pour ces groupes professionnels expliquent que cette information est non disponible.

## **Code Région**

Les codes de régions utilisés sont ceux de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada, sauf pour les régions métropolitaines de Québec et Montréal, pour lesquelles les codes ont été attribués par Emploi-Québec.

## **Interprétation des résultats**

Malgré l'intérêt qu'il suscite auprès de ses utilisateurs, un exercice d'estimation des professions présente des limites qui obligent à une certaine prudence lors de l'interprétation des résultats. On peut repérer une série de limites qui, prises individuellement ou en bloc, peuvent influencer les résultats sans qu'il soit possible d'en mesurer les incidences sur la qualité des prévisions pour les professions.

Il n'en demeure pas moins que, malgré les difficultés d'estimer l'offre et de prévoir la demande de main-d'œuvre en raison de ces limites, la production de telles prévisions est essentielle. Ces limites exigent cependant que les prévisions soient considérées comme des tendances, d'où l'utilisation de classes et non pas de données chiffrées dans la présentation des principaux résultats. De plus, ces résultats doivent être mis en relation avec d'autres informations. On pense ici au savoir-être ou aux compétences qui sont exigées sur le marché du travail, aux propres connaissances qualitatives du marché du travail des utilisateurs ou encore aux informations qui leur ont été transmises par les intervenants du marché du travail ou par différentes sources.